

Inhaltsverzeichnis

27.09.2018 Le Temps Défendre la burqa, une bataille périlleuse..... 2

Suisse

Défendre la burqa, une bataille périlleuse

VOILE INTÉGRAL Pour le camp du non à l'initiative du Comité d'Egerkingen, il sera difficile de défendre les arguments rationnels contre l'interdiction de se dissimuler le visage. Et le PS part divisé

CÉLINE ZÜND @celinezund

Depuis le vote favorable à une interdiction de se dissimuler le visage dimanche dernier à Saint-Gall, les partisans d'une inscription de cette mesure dans la Constitution se sentent pousser des ailes. L'heure n'est pas aux pronostics: la population devrait voter en 2020 seulement – après les élections fédérales – sur l'initiative du Comité d'Egerkingen, qui vise à interdire de se couvrir le visage dans l'espace public.

L'Assemblée fédérale ne s'est pas encore saisie de la question. Mais après les campagnes tessinoise et saint-galloise, il semble qu'un boulevard s'ouvre pour les défenseurs d'une interdiction générale de se couvrir le visage. Comment les opposants vont-ils tenter de contrer cette lame de fond?

«Il faut une loi nationale»

Pour le président du Comité d'Egerkingen Walter Wobmann, les deux votations cantonales – 65,6% de oui à Saint-Gall dimanche dernier, 65,4% en septembre 2013 au Tessin – donnent un «signal positif». Mais le conseiller national UDC se garde de crier victoire. La bagarre se jouera sans doute entre une prohibition générale et une variante plus nuancée.

Dans son contre-projet à l'initiative, actuellement en consultation, le Conseil fédéral propose un amendement à l'article du Code pénal sur la contrainte, pour punir l'obligation faite à une femme de porter le voile intégral. L'exécutif souhaite aussi rendre obligatoire de montrer son visage lors d'interactions avec les autorités. Ce projet vise à laisser une marge de manœuvre aux cantons. Or, selon Walter Wobmann, «il faut une loi nationale. Si chaque canton établit ses propres prescriptions, personne ne comprendra.»

Un instrument pour réaffirmer ses valeurs

A l'est comme au sud du pays, les principales personnes concernées par les nouvelles lois cantonales sont des hooligans cagoulés, mais la campagne s'est jouée autour du voile intégral. Au Tessin, le débat avait été marqué par le sentiment anti-étrangers et la peur de l'islamisation. A Saint-Gall, ce sont surtout les valeurs suisses et le vivre-ensemble qui ont porté.

«Le niqab est à même de rallier contre lui tous les bords: les jeunes, les moins jeunes, les femmes comme les hommes, la gauche comme la droite, les défenseurs d'une culture

judéo-chrétienne comme ceux de la laïcité», souligne Mallory Schneuwly Purdie, chercheuse au Centre Suisse islam et société de Fribourg.

Signe visible d'un islam rigoriste, il met mal à l'aise ou il fait peur. Difficile, face à un vêtement qui n'a rien en sa faveur, de rendre audibles les arguments rationnels contre son interdiction. Surtout quand cette dernière revêt une utilité politique: «Avec les mouvements de population, les changements démographiques, les repères se brouillent. Le voile intégral apparaît comme l'exact contraire du vivre-ensemble. L'interdire semble permettre d'affirmer ses propres valeurs», ajoute la chercheuse.

La division du PS

La bataille s'annonce d'autant plus corsée que l'objet dépasse les clivages traditionnels. Même au sein du Parti socialiste, le plus prompt à s'opposer à une interdiction du voile intégral au nom du respect des minorités, la question divise. Un groupe d'une quarantaine de militants se déclare favorable à une interdiction, mais pas dans la Constitution. Ils espèrent un contre-projet plus ferme que celui présenté par le Conseil fédéral.

Parmi eux, le conseiller communal lausannois Benoît Gaillard: «Lorsqu'une pratique religieuse est contraire aux droits humains et au fondement de la démocratie qu'est l'égalité des sexes, il y a lieu de l'interdire. Le voile intégral prive les femmes de toute existence publique. Il n'est pas compatible avec la citoyenneté et ce n'est stigmatiser personne que de faire cette analyse, strictement politique. En revanche, interdire ne résout pas tout. Il faut aussi agir sur l'intégration.»

Une loi inutile et liberticide

Son camarade conseiller national genevois Carlo Sommaruga approuve au contraire le contre-projet du Conseil fédéral, qu'il estime suffisamment convainquant pour capter un électorat hésitant. Il espère que la campagne nationale mobilisera des personnalités fortes de la société civile, à même de réunir une majorité. Valérie Piller Carrard, socialiste, siège dans la Commission des institutions politiques qui devra se pencher sur la question: «Je refuse de soutenir une initiative qui vient du milieu de la droite nationaliste d'Egerkingen. Nous devons agir contre la violence faite aux femmes avec d'autres leviers que la stigmatisation d'un symbole religieux, quel qu'il soit.»

Les opposants à une interdiction comptent insister sur la quasi-inexistence du voile intégral dans l'espace public. Forts de ce constat, ils souligneront l'inutilité d'une telle loi. Ils mettent en garde contre la tentation d'interdire ce qui déplaît à la majorité, au mépris du principe de liberté individuelle.

«L'Etat n'a pas à établir des normes sur un vêtement. Porter un voile intégral relève du choix individuel et l'interdire n'apporte rien. Si une femme y est contrainte, la loi lui offre déjà un instrument pour s'opposer», souligne le conseiller aux Etats PLR Andrea Caroni.

L'UDC zurichois Claudio Zanetti, en dissidence avec son parti sur cette question, pense que l'initiative passera haut la main. «Mais il faut que les opposants fassent entendre leurs voix dans ce débat. Dans notre société, la liberté prime: on a le droit de faire des caricatures de Mahomet. Mais on a aussi le droit de porter un voile intégral.»

Signe visible d'un islam rigoriste, le niqab peut mettre mal à l'aise ou faire peur. (MICHAEL BUHOLZER/REUTERS)

«Interdire le voile intégral ne résout pas tout. Il faut aussi agir sur l'intégration»

BENOÎT GAILLARD, CONSEILLER COMMUNAL
LAUSANNOIS PS